



Nom	Représentant.e
Abos Claudia	Personnel enseignant
Benoît Éric	Directeur
Bouyer Édith Myriem	Personnel professionnel
Chouinard Chantal	Personnel enseignant
Cormier Julie	Communauté
Dupont-Huot Anne	Communauté
Etchessahar Manuel (1 ^{re} année)	Parent
Etienne Mélissa	Personnel enseignant
Gauthier Nathalie (1 ^{re} année)	Parent
Georges Syndia (2 ^e année)	Parent
Joseph Nadia (2 ^e année)	Parent
Moswa Leslie (2 ^e année)	Parent
Pellerin Camille	Personnel de soutien
Savignac Richard	Personnel enseignant
Serbi Ahmed Wassim	Élève
Étaient absent.e.s	
Tchokomeni Joelle (1 ^{re} année)	Parent – Démission -
Hachem Grace (1 ^{re} année)	Parent – Démission -
Al-Ani Meryem	Élève
Zarif Mary	Personnel enseignant
Paultre Michaëlla (1 ^{re} année)	Parent substitut
Pelletier Sophie (2 ^e année)	Parent
Roy Isabelle	Parent substitut

Ouverture de la séance

18h10

1. Vérification du quorum

Quorum confirmé

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Outils pour la gestion des conflits en classe
Sorties éducatives – Voyage pour les élèves du régulier
Utilisation des cellulaires en classe

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2024

Adoption avec les modifications suivantes :

Dans les membres présents, après le nom de Savignac Richard, ajouter, Personnel enseignant.

Dans les membres absents, nous aurions dû lire Hachem Grace, Parent - Démission

Au point 13 du compte-rendu, nous aurions dû lire : adopté à la majorité

Adopté à l'unanimité

3.1. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi

4. Parole au public

Une personne était présente pour connaître le déroulement de nos rencontres.

5. Parole au public

La personne présente n'a pas eu d'intervention à part le constat, durant la rencontre, qu'il a apprécié et que tout se déroulait très bien.

6. Mot du président

Retour sur les événements qui ont fait l'actualité. On invite les membres du CÉ à suivre la formation obligatoire, en gardant bien en tête que nous sommes là en soutien à la direction et que les sujets abordés doivent rester dans le cadre de ce qui doit être traité par le CÉ.

7. Mot du directeur

La direction ne commentera pas les événements qui ont fait la manchette dans les derniers jours. Cependant, en dehors de la rencontre, la direction peut répondre aux questions et aux inquiétudes des parents.

Annonce que le CÉ a maintenant une boîte courriel stluc.ce@csgm.qc.ca. Cette adresse servira pour toutes les communications qui concernent le CÉ.

8. Parole aux représentants des élèves

Présentation du président du Conseil d'élèves, qui est représentant au CÉ. Il veut représenter le secondaire 5 et souhaite que les élèves aient une meilleure représentation et qu'ils aient accès à plus d'activités, de sorties, etc.

9. Points de discussion et de décision

9.1. Approbation des sorties éducatives

Cosmodome le 8 novembre – 60 élèves – approuvé à l'unanimité

Insectarium le 29 novembre - Approuvé à l'unanimité

Assemblée nationale du 15 avril au 18 avril 2025 – Approuvé à l'unanimité

Matinée symphonique le 20 mars 2024 – Musique option - Approuvé à l'unanimité

Place des arts -25 mars - Projet humour – Composer un texte – S'adresse aux élèves en mesure d'appui et à une classe régulière. **En attente CPEPE le 11 novembre**

9.2. Approbation des activités parascolaires

Musique de chambre du 14 octobre au 30 mai 2025. Contrat de 2 500.00\$ pour travailler avec 25 élèves. On se questionne sur le nombre de 25 qui est peut-être élevé pour un groupe de musique de chambre. On demande aussi comment la sélection se fait. La direction précise qu'il s'agit d'une activité parascolaire, la sélection n'est pas nécessaire.

On demande qu'il y ait une équité dans le choix des activités et que ces dernières respectent la philosophie de l'école.

Le CÉ voudrait être informé sur les frais déjà engendrés pour les activités parascolaires et les contrats en cours. La direction apportera les montants à la prochaine rencontre, tout en précisant qu'il y a des différences entre certains contrats parce que certaines activités sont plus exigeantes pour l'encadrement, la disponibilité, etc.

9.3. Approbation des activités de financement

Voyage à New York – Emballage - **Adopté à l'unanimité**

Jouer de la musique dans le métro : **Adopté à l'unanimité**

Vente de boissons et de pâtisseries lors des rencontres de parents. **Adoptée à l'unanimité**

Journée payante sans uniforme - Les élèves qui viennent sans uniforme paient 1.00\$. On se questionne sur ce que l'enseignant doit faire, en terme de gestion, durant cette journée de financement? La direction dit qu'habituellement, tout se passe très bien.

On demande quoi faire si les élèves n'ont pas payé et qui n'ont pas l'uniforme? La direction répond que des messages seront faits pour bien expliquer aux élèves. Les enseignants n'auront rien à gérer lors de ces journées.

Journée payante sans uniforme - **Adopté à l'unanimité**

On s'interroge sur la possibilité qu'un système "Square" soit disponible pour les campagnes de financement afin que les gens puissent faire des dons électroniquement.

Concernant les activités de financement, le CÉ précise qu'il est là pour valider le cadre, mais non les détails. Toutes les campagnes de financement devraient être présentées en englobant toutes les activités et non individuellement.

9.4. Approbation des activités de financement pour la Fondation musique

Une réunion de la Fondation est prévue. On rappelle que le CÉ doit approuver les différentes activités de la Fondation.

9.5. Suivi du fonds à destination spéciale (activité de financement et budget) **Reporté**

9.6. Présentation et adoption du plan de lutte

Pour le moment, nous n'avons pas de nouveau plan de lutte à présenter. On a récupéré celui de l'an dernier qui est encore d'actualité. La direction explique le vocabulaire utilisé.

Grand sentiment d'appartenance – personnel engagé. Le 8 novembre, il y aura une rencontre du personnel pour améliorer l'encadrement des événements et la prévention.

Un comité est formé de membres du personnel ayant comme mission de diminuer de 5% les événements perturbateurs.

On met l'accent également sur la surveillance que fait le personnel. Elle doit être active et non pour faire d'autres tâches comme corriger, lire le journal, cellulaire, etc.

La nouvelle ligne de dénonciation est mise en place et fonctionne très bien. Nous recevons quotidiennement des dénonciations et des mesures sont prises immédiatement.

Traitement des plaintes : dès la réception, il y a arrêt du comportement sur le champ,

Jeune intimidateur en action. Programme qui vient en aide aux jeunes intimidateurs.

Aspect à caractère sexuel. On invite les jeunes à parler des événements qu'ils vivent. **Au niveau des élèves, c'est de la pornographie. Trousse sexto est un outil utilisé.**

On demande comment savoir qui est la victime et l'intimidateur. Souvent, il est difficile de les différencier. La direction dit de dénoncer et le cas sera pris en charge.

Quels sont les moyens déployés dans l'école pour que les élèves sachent qu'ils peuvent dénoncer et la façon de le faire ? La direction mentionne que des ateliers ont commencé au pavillon Terrebonne et que ça continuera dans toutes les classes.

Adopté à l'unanimité.

9.7. Adoption du budget annuel de fonction du conseil

400.00\$ pour les dépenses de collation

400.00\$ pour formation

Adoption à l'unanimité

9.8. Adoption des règles de régie interne

Adopté à l'unanimité

9.9. Critères du CÉ pour la sélection d'une direction d'école (lancer-démarche-échéance décembre)

Le CÉ annonce que les membres auront à remplir prochainement le questionnaire en lien avec les critères du CÉ pour la sélection d'une direction d'école. Il s'agit d'une étape obligatoire que le CÉ doit faire annuellement et l'on invite les membres à commencer à y réfléchir.

9.10. Soirée des parents -modification à l'horaire de la journée

Pour la deuxième soirée de parents, le jeudi 21 novembre, on demande que les cours de l'après-midi soient suspendus. Les enseignants utiliseront cette période pour se préparer à accueillir les parents à partir de 14h et en soirée. À noter que la rencontre est ouverte à tous les parents.

Adopté à l'unanimité.

10 Points d'information

10.1 Remplir et remettre les fiches de dénonciation d'intérêt

Si vous êtes propriétaire d'une entreprise et que l'école fait appel à des compagnies. Il faut, à ce moment, que vous vous retiriez de la discussion afin d'éviter tout conflit d'intérêts.

On demande à chaque membre de remplir le formulaire qui sera conservé.

10.2 Formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ

On invite tous les membres à suivre la formation en ligne.

10.3 Retour sur les Portes ouvertes du 10 octobre 2024

Le CSSDM avait préalablement fait un travail afin que les écoles d'un même secteur n'aient pas leur soirée à la même date. Beaucoup de commentaires positifs. On estime qu'entre 1800 et 2000 personnes se sont présentées.

Un sondage de satisfaction a été envoyé afin d'aller chercher des éléments d'amélioration. On suggère d'améliorer la signalisation.

Cette soirée a été un franc succès!

10.4 Suivi du budget annuel – Présentation bilan Surplus/Déficit 2023-2024

L'école est en situation financière équilibrée. Une dette récurrente pour le MAO de 83 000.00\$ se justifie par les dépenses de MAO, budget nettement insuffisant pour une école comme la nôtre.

La direction ajoute que l'école optera pour la réparation du mobilier plutôt que l'achat puisque la réparation n'entre pas dans les dépenses MAO.

10.5 Parole aux représentants des enseignants

Pour le pavillon Terrebonne, pas d'accès à la bibliothèque par manque de personnel pour s'en occuper. L'équipe-école cherche des solutions pour que les élèves puissent y avoir accès. Le début de l'année a été difficile, mais ça se calme.

Pour la cafétéria, la direction mentionne que ce sont des contraintes salariales. On demande pourquoi Terrebonne ne pourrait pas être desservi par la cafétéria de Saint-Luc puisque cette dernière est traiteur pour d'autres écoles.

Remerciements au CÉ et à la direction pour l'évènement de commémoration organisé à la suite du décès d'un collègue enseignant.

Nos élèves du « Combo Jazz Saint-Luc » (5 décembre) et du « Jazz Band senior » (6 décembre) ont été invités à la Maison symphonique, dans le cadre des préludes musicaux, pour faire la première partie de l'Orchestre Métropolitain.

Département de musique organise des dîners-partage. On sollicite des élèves pour apporter une portion de lunch supplémentaire à partager.

Les membres de la communauté mentionnent que des organismes pourraient fournir des repas. La direction les invite à communiquer avec elle pour voir ce qui peut être fait en ce sens.

10.6 Parole au représentant des professionnels

On demande si le CÉ a des objections à ce que les membres du personnel professionnel se partagent leur présence aux rencontres du CÉ. Le président n'y voit que des avantages.

10.7 Parole au représentant du personnel de soutien

Tout va bien au niveau parascolaire. On veut que des hoodies soient commandés pour les élèves finissants de secondaire 5. Le CÉ demande de vérifier pour le fournisseur pour qu'il n'y ait aucun conflit d'intérêts.

10.7 Parole aux représentantes de la communauté

On annonce qu'à la prochaine rencontre, on présentera la Concertation jeunesse territoriale. Création de fonds de services.

Plan d'action sur 3 ans qui touchera la violence, la sécurité alimentaire et de la formation sur les violences sexuelles.

10.9 Parole à la représentante au comité de parents

Absence de la représentante.

10.10 Parole à la représentante de l'OPP

Parents très dévoués, peu nombreux, mais efficaces qui ont participé entre autres, à la décoration pour Halloween.

10. Varia

Est-ce que les enseignants sont bien outillés pour gérer les conflits en classe?

On soulève la question à savoir si les enseignants sont bien outillés pour faire face aux conflits qui surviennent dans une classe. Si les enseignants savent quoi faire pour intervenir et calmer la classe. On mentionne que durant la formation en enseignement, ils ont un volet sur la gestion de classe.

Pour l'utilisation du cellulaire en classe : est-ce que la politique d'utilisation est bien appliquée ? Peut-on renforcer cette politique? Comment peut-on intensifier la gestion? Comment se fait-il que les parents reçoivent des textos de leur enfant durant les heures de classe?

Un membre enseignant explique qu'il faut, occasionnellement, permettre le cellulaire pour que les élèves puissent faire des recherches dans le cadre du cours.

11. Prochaine rencontre le 10 décembre 2024 (en présentiel à 18h au pavillon Principal) Points à venir : Consultation obligatoire auprès des élèves, budget annuel, Projet éducatif (orientations, objectifs et moyens) et portrait, réussite 2023-2024.

12. Levée de la séance

21h22

Manuel Etchessahar
Président



Éric Benoît
Directeur